



**Notre-Dame-du-Laus**

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

### **COVID-19 : RÉOUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Notre-Dame-du-Laus, 27 février 2022 –**Grâce aux récents assouplissements des mesures sanitaires, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus annonce la réouverture du bureau municipal au public à compter du 28 février.**

Afin de bien contrôler le nombre de personnes admises en même temps dans nos locaux, nous suggérons très fortement aux citoyens de prendre rendez-vous avant de se présenter sur place.

Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Veuillez noter que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation physique seront toujours exigés.

-30-

Valérie Levasseur  
Agente de communication  
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus  
communication@mun-ndl.ca